



PROCÈS-VERBAL N° 05

Réunion du :	08 Octobre 2020
Présidence :	Alain CHARRANCE
Présents :	Joël BEASSE – Wahib ALIMI – Gabriel GO
Assiste :	Oriane BILLY
Excusés :	Sylvain DENIS – Willy FRESHARD – Gérard NEGRIER – Arnaud VAUCELLE

Préambule :

M. BEASSE Joël, membre du club ETOILE LAVALLOISE (852483),
M. ALIMI Wahib, membre du club de NANTES METROPOLE FUTSAL (582328),
Ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.

1. Appel

Sauf dispositions particulières, les décisions suivantes peuvent être frappées d'appel par toute personne directement intéressée dans le délai de sept jours* à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple, une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée que par l'envoi d'un appel, au plus tard, le 22 du mois).

Le jour de la notification est, selon la méthode utilisée :

- Soit le jour de la première présentation de la lettre recommandée ;
- Soit le jour de la transmission de la décision par courrier électronique (avec accusé de réception) ;
- Soit le jour de la publication de la décision sur le site internet officiel de l'instance ou sur Footclubs.;

Si plusieurs de ces procédures sont utilisées, la première date est prise en compte.

Lorsque l'appel est interjeté par courrier recommandé avec avis de réception et que le dernier jour tombe un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, le délai d'appel est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant.

Les règlements des compétitions peuvent prévoir des dispositions spécifiques concernant les délais d'appel.

L'appel est adressé à la commission d'appel par lettre recommandée ou télécopie, avec en tête du club dans ces deux cas, ou par courrier électronique envoyé d'une adresse officielle du club. A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi.

Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel.

*Dispositions particulières :

Le délai d'appel est réduit à 2 jours si la décision contestée :

- Porte sur l'organisation ou le déroulement de la compétition,
- Est relative à un litige survenu lors des 2 dernières journées de la compétition,
- Porte sur le classement en fin de saison.

Frais de procédure

Les frais exposés par le Centre de Gestion dans le cadre d'une procédure d'appel réglementaire sont prélevés, à l'issue de celle-ci, sur le compte du club appelant sous la forme de frais de dossier forfaitaires dont le montant est fixé à l'Annexe 5 des présents règlements, et affiné selon chaque cas dans les conditions ci-dessous :

- Frais de dossier divisé par 2 en cas de réformation, à l'avantage de l'appelant, de la décision dont appel.
- Absence de frais de dossier en cas d'annulation de la décision dont appel ou lorsque la faute sera due à une erreur administrative du Centre de Gestion.

En cas d'appel diligenté par un licencié, l'intéressé devra verser les frais susmentionnés au Centre de Gestion compétent et ce, sous huitaine à compter de la notification de la décision. A défaut, sa licence sera automatiquement désactivée et l'intéressé ne pourra enregistrer une nouvelle licence.

2. Retour sur les PV n°03 et 04

Pas d'observation particulière de la Commission sur ces PV.

3. Championnats Régionaux Seniors Futsal R1 et R2

➔ Point après deux journées en R1

➔ Match non joué

Match n°22590632 : THOUARCE FUTSAL CLUB / NANTES FRANCO PORTUGAIS – Régional 1 du 18.09.2020

La Commission prend note des pièces au dossier.

La Commission constate que plusieurs joueurs de NANTES FRANCO PORTUGAIS sont listés cas contact par l'ARS et/ou cas positif au COVID-19.

La Commission constate que la rencontre peut être reprogrammée à une date ultérieure.

Au regard des éléments et du calendrier du Championnat Régional 1 Futsal, la Commission décide de reporter la rencontre au Vendredi 23 Octobre 2020.

4. Championnats Régionaux Jeunes Futsal

➔ Engagements

La Commission prend connaissance de la liste des équipes engagées à ce jour :

Championnat Régional U17 Futsal (8 équipes) : Etoile Lavalloise, FC Montaigu, Nantes Doulon, Nantes Etoile Futsal, Stéphanoise Futsal, Nantes Métropole Futsal, Les Sables TVEC, Association Nantaise Futsal.

Championnat Régional U15 Futsal (7 équipes) : Etoile Lavalloise, FC Montaigu, Nantes Doulon, Nantes Etoile Futsal, Nantes Métropole Futsal, Les Sables TVEC, Sporting Trélazé.

Championnat Régional U13 Futsal (5 équipes) : Etoile Lavalloise, Nantes Doulon, Nantes Métropole Futsal, Les Sables TVEC, Association Nantaise Futsal.

➔ Calendrier

La Commission établit un calendrier, qui sera envoyé aux clubs prochainement.

➔ Plateaux U11

La Commission ouvre les engagements pour les plateaux U11.

5. Coupe Nationale Futsal

➡ Engagements

La Commission prend connaissance de la liste des équipes engagées, soit : 39 équipes, qui se répartissent ainsi :

- District de Loire-Atlantique : 10 équipes
- District de Maine et Loire : 9 équipes
- District de Mayenne : 5 équipes
- District de Sarthe : 3 équipes
- District de Vendée : 12 équipes

➡ Tirage au sort du 1^{er} tour

La Commission procède au tirage au sort du 1^{er} tour qui aura le Samedi 24 Octobre 2020 à 16h00 sur le terrain du club 1^{er} nommé, sauf cas particuliers liés aux disponibilités de salles. Le tirage au sort du 1^{er} tour ayant été effectué, la Commission n'acceptera plus aucun engagement à compter de ce jour.

Tirage du 2^{ème} tour le Lundi 09 Novembre 2020.

6. Coupe Pays de la Loire Futsal

➡ Engagements

La Commission prend connaissance de la liste des équipes engagées, soit : 47 équipes, qui se répartissent ainsi :

- District de Loire-Atlantique : 9 équipes
- District de Maine et Loire : 11 équipes
- District de Mayenne : 12 équipes
- District de Sarthe : 5 équipes
- District de Vendée : 10 équipes

Le 1^{er} Tour aura lieu le Samedi 12 Décembre 2020.

A noter : la Finale de la Coupe Pays de la Loire Futsal aura lieu le Samedi 15 Mai 2021, site non arrêté à ce jour.

7. Coupe Pays de la Loire U14 et U15 Futsal

➡ Engagements

La Commission prend connaissance de la liste des équipes engagées, soit :

- Coupe Pays de la Loire U14 Futsal : 13 équipes,
- Coupe Pays de la Loire U15 Futsal : 34 équipes.

1^{er} et 2^{ème} tours qualificatifs dans les Districts : Samedi 24 et 31 Octobre 2020 (en fonction de la disponibilité des salles). La Finale Régionale aura lieu le Samedi 20 Février 2021.

8. Challenge Régional Féminin

Une phase départementale organisée par les Districts (équipes de clubs libre et de clubs Futsal)

Une Finale Régionale (une équipe par district : le vainqueur de chaque finale départementale) : Samedi 22 ou Samedi 29 Mai 2021 (dates à confirmer)

Une Finale Nationale envisagée par la FFF, à confirmer.

9. Retour sur la CR Développement et Structuration Futsal

Points évoqués : Le Bilan 2019/2020, les Objectifs 2020/2021, l'offre de pratique Jeunes, l'Action Steet Futsal, l'offre de pratique féminine etc.

10. Divers

- ➔ Infos du District de Maine et Loire concernant les clubs Futsal de Trélazé.
- ➔ Retour du club du club de la Stéphanoise Futsal suite à la visio sur la réunion de rentrée des clubs du 09/09/2020.
- ➔ Message du club Montaigu FC concernant les dates de la formation initiale d'arbitres Futsal.

11. Calendrier

Prochaine réunion : Lundi 09 Novembre 2020.

Le Président
Alain CHARRANCE

Le Secrétaire de séance
Joël BEASSE

